

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

DÉCISION 284CR-20250911-1968

Évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en télécommunications offerts par le Centre Énergie Matériaux Télécommunications – Dépôt du rapport final d'évaluation

ADOPTÉE par la commission des études et de la recherche de l'INRS lors de sa 284^e réunion tenue le 11 septembre 2025, sous forme de visioconférence.

CONSIDÉRANT	les articles 41 et 56 de la <i>Loi sur l'Université du Québec</i> (RLRQ, c. U-1);
CONSIDÉRANT	les articles 76 et 78 du Règlement général 3 <i>Les études de cycles supérieurs</i> de l'Université du Québec;
CONSIDÉRANT	l'article 10.5.1 j) du <i>Règlement de régie interne</i> (Règlement 1);
CONSIDÉRANT	la <i>Politique d'évaluation des programmes d'études</i> prévoyant un processus d'évaluation en quatre étapes;
CONSIDÉRANT	la décision de la commission des études et de la recherche approuvant la suspension des admissions au programme de maîtrise professionnelle en télécommunications, à compter du 24 novembre 2022 jusqu'à l'approbation de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation desdits programmes (265CR-20221124-1701);
CONSIDÉRANT	les décisions de la commission des études et de la recherche portant sur l'évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en télécommunications offerts au Centre Énergie Matériaux Télécommunications et visant à nommer: – les membres du comité d'autoévaluation (267CR-20230314-1741); – les membres du comité d'évaluation externe (280CR-20250130-1916); – les membres du comité institutionnel d'évaluation (282CR-20250513-1938);
CONSIDÉRANT	le <i>Rapport final d'évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en télécommunications</i> (Rapport final) soumis par le comité institutionnel d'évaluation et les recommandations qui y sont formulées;
CONSIDÉRANT	la proposition de maintenir la suspension des admissions au programme de maîtrise professionnelle en télécommunications jusqu'à la mise en œuvre des recommandations contenues au Rapport final;
CONSIDÉRANT	les discussions en séance;
Sur proposition de	Tarek Djeraki
Appuyée par	Lilian Skokan

IL EST PROPOSÉ

1. De prendre acte du *Rapport final d'évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en télécommunications* offerts au Centre Énergie Matériaux Télécommunications.
2. D'approuver la mise en œuvre des recommandations prévues au rapport final d'évaluation.

3. De mandater la Direction scientifique et la direction du Centre Énergie Matériaux Télécommunications pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de même que pour déposer à la commission des études et de la recherche un rapport d'étape dans l'année suivant le dépôt du rapport précité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :
Michel Fortin
Secrétaire général